Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette: Varathane Stain & Polyurethane Waterbased

Nom: VARA 2X946ML STN POLY WB PROVINCL 730

Date de Révision: 5/29/2025

Étiquette d'un Produit: Y240210H

Société/Entreprise: Nouvelles FDS

Utilisation Recommandée: Teinture à bois/Varathane

Société/Entreprise:
Rust-Oleum Canada (ROCA)
200 Confederation Parkway
Concord, ON L4K 4T8
Canada

Fabricant:
Rust-Oleum Canada (ROCA)
200 Confederation Parkway
Concord, ON L4K 4T8
Canada

Préparée par: Service des Affaires Réglementaires

Numéro de téléphone d´urgence: Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
7% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité reproductive, catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie : Éteindre à l'aide d'un moyen d'extinction approprié.

P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage ou de coulée antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symboles SGH	Déclarations SGH
Ether méthylique du tripropylèneglycol	25498-49-1	1.0-5.0	Indisponible	Indisponible
Glycol Propylènique	57-55-6	0.5-1.5	Indisponible	Indisponible
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	0.5-1.5	Indisponible	Indisponible
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H315-319-332-335-360
(tert-butylique)-Phénol 4	98-54-4	0.1-1.0	GHS05-GHS08	H315-318-361
Éthanol	64-17-5	0.1-1.0	GHS02	H225
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
2,4,7,9-Tétraméthyldéc-5-yne-4,7-Diol	126-86-3	0.1-1.0	GHS05-GHS07	H317-318

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. Mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer toute source d'inflammation; utiliser du materiel a l'epreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'eliminer conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Mettre les contenants a la terre lors du transfert du produit d'un contenant a un autre. Les vapeurs peuvent s'enflammer s'il se produit une decharge d'electricite statique. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements. Eviter le contact avec les yeux.

Stockage: Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Ether méthylique du tripropylèneglycol	25498-49-1	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Glycol Propylènique	57-55-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
(tert-butylique)-Phénol 4	98-54-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthanol	64-17-5	1.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	1.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
2,4,7,9-Tétraméthyldéc-5-yne-4,7-Diol	126-86-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	**Température de décomposition, °C**	Non Déterminé
Couleur	Pas encore spécifié	**pH**	Non Déterminé
Odeur	Comme un solvant	**Viscosité cinématique**	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	**Solubilité dans l´eau**	Pue
Point de congélation / Point de fusion, °C	Non Déterminé	**Coefficient de partage, n-octanol/ eau**	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	89 - 537	**Pression de Vapeur**	Non Déterminé
Inflammabilité	Supporte la combustion	**Taux d'évaporation**	Plus lent que l'éther
Limite inférieure d'explosion, vol %	0.6	**Gravité spécifique**	1.024
Limite supérieure d'explosion, vol %	20.4	**Densité de Vapeur**	Plus lourd que l'air
Point d´éclair, °C	41	**Caractéristiques des particules**	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation cutanee. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
25498-49-1	Ether méthylique du tripropylèneglycol	3200 Rat/mg/kg	15440 mg/kg Lapin	N.E.
57-55-6	Glycol Propylènique	20000 Rat/mg/kg	20800 mg/kg Lapin	>20 mg/L
29911-28-2	Éther n-butylique du dipropylèneglycol	N.E.	N.E.	25
872-50-4	n-Méthyl-Pyrrolidone	3914 Rat/mg/kg	8000 mg/kg Lapin	20 mg/L Rat
98-54-4	(tert-butylique)-Phénol 4	> 2000 Rat/mg/kg	2318 mg/kg Lapin	N.E.
64-17-5	Éthanol	7060 Rat/mg/kg	15,800 mg/kg Lapin	30,000 mg/L Rat
34590-94-8	2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	5350 Rat/mg/kg	9500 mg/kg Lapin	>20 mg/L
126-86-3	2,4,7,9-Tétraméthyldéc-5-yne-4,7-Diol	12900 Rat/mg/kg	>2000 Rat/mg/kg	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	1263	1263	N'est pas applicable
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N'est pas applicable	3	3	N'est pas applicable
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	III	III	N'est pas applicable
quantité limitée:	Non	Oui	Oui	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Toxicité pour la Reproduction

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Ether méthylique du tripropylèneglycol	25498-49-1
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique	N° CAS
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* **Inflammabilité:** 2 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité:** 0

Les Composés Organiques Volatils: 265 g/L

Date de Révision de la FDS: 5/29/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.